

**Ce dossier doit être conservé !  
Il contient le calendrier de la rentrée 2018-2019**

# Votre enfant poursuit au Conservatoire

Madame, Monsieur, Chers Parents,  
Chers élèves,

Nous vous prions de trouver ci-joint le dossier de réinscription de votre (vos) enfant(s), ou de vous-même au Conservatoire .

Il contient le formulaire individuel de réinscription. Vous devez le vérifier (et éventuellement le **corriger et/ou le compléter**), et l'accompagner de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier (voir encadré ci-dessous).

Dans les premiers jours de juillet, une confirmation de réinscription ainsi que tous les planning des cours collectifs et théoriques (1C1, FM, pratiques collectives, danse, ...) vous seront également envoyés. Vous pourrez ainsi organiser au mieux l'emploi du temps de votre enfant de la prochaine rentrée en tenant d'ores et déjà compte de ses horaires au Conservatoire .

Pour le bon fonctionnement de cette rentrée, nous vous remercions de respecter scrupuleusement le jour et heures de réinscription figurant sur le planning de la rentrée en page 4 de ce document.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année et d'agréables vacances.

L'Équipe du Conservatoire de la CDA de La Rochelle

## PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

**Tout dossier  
incomplet sera  
AUTOMATIQUEMENT  
refusé**

- ◆ Le formulaire individuel d'inscription (rempli recto-verso et signé)
- ◆ L'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016  
(si ces documents ne sont pas fournis, le tarif T7 sera appliqué)
- ◆ 1 photo d'identité (collée ou agrafée au formulaire)

### **A FOURNIR OBLIGATOIREMENT EN SEPTEMBRE AVANT LE 1<sup>er</sup> COURS :**

- ◆ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ◆ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse pour les élèves en **DANSE**
- ◆ Un certificat de scolarité pour les étudiants et les élèves en internat

### **VOTRE INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QUE :**

- ◆ SI LE DOSSIER EST COMPLET (fiche d'inscription, avis d'imposition et photo)
- ◆ SI LES TESTS ONT TOUS ETE EFFECTUES CONVENABLEMENT (en cas de demande particulière)
- ◆ SI LA/LES PLACES QUE VOUS SOLLICITEZ DANS LES CLASSES SONT DISPONIBLES

**RETOUR DES DOSSIERS au plus tard le Samedi 2 juin 2018 à 12h00**

## Tarifs

## Frais d'inscription à l'année par famille (en euros)

FRAIS D'INSCRIPTION (sauf CHAM/CHAD)	ELEVES CDA							ELEVES HORS CDA	
	25							50	
TARIFS TRIMESTRIELS (en euros)	ELEVES CDA							ELEVES HORS CDA	
Tranches de Quotient familial	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7		
	0€ à 500€	501€ à 650€	651€ à 800€	801€ à 1200€	1201€ à 1450€	1451€ à 1850€	1851€ et plus		
INITIATION (musique et danse)	22	36	47	55	58	59	61	110	
CURSUS COMPLET MUSIQUE-VOIX-DANSE (1er, 2ème et 3ème cycles à compter du 1C1) PARCOURS ADULTE 2 ET 3 LYCÉENS en INTERNAT / ÉTUDIANTS / CLASSES PRÉPARATOIRES (tarifs élèves CDA seulement)	44	72	94	110	116	118	121	220	
DOUBLE CURSUS (musique et danse) PRATIQUE d'un 2ème INSTRUMENT	66	107	140	165	173	177	182	330	
COURS COLLECTIF SEUL (1 Pratique Collective ou 1 cours de Formation Musicale ou 1 cours de Culture Musicale : analyse, arrangement, écriture, MAO, etc) Tarif applicable aux élèves en Musiques Actuelles Amplifiées (Formation Musicale et Atelier, et MAO pour les 3ème cycle et CEPI) et dont le cours d'instrument est dans une école du réseau de la CDA	22	36	47	55	58	59	61	65	
A PARTIR DE 2 COURS COLLECTIFS (Pratique Collective + Formation Musicale ou Formation Musicale + Culture Musicale)	34	55	72	85	89	91	94	95	
DISPOSITIFS OU PARTENARIATS SPECIFIQUES (élèves issus des dispositifs Ecole et Orchestre, Camus notamment) Tarif applicable durant le 1er cycle	22	36	47	55	58	59	61	65	
AUDITEUR Danse (seulement dans la limite des places disponibles déterminées à chaque rentrée)									
	1 cours	22	36	47	55	58	59	61	65
	2 cours	34	55	72	85	89	91	94	95

\* les élèves qui suivent au moins leur cours d'instrument dans le réseau de la CDA ne sont redevables que des frais d'inscription

	TARIFS SPECIFIQUES SUR QUOTIENT FAMILIAUX						
CURSUS SPECIFIQUE CHAM/CHAD	34	55	72	85	89	91	94
CURSUS SPECIFIQUE CHAM/CHAD + Musique ou Danse	56	91	119	140	147	150	155
JEUNE BALLET ATLANTIQUE	152	247	323	380	399	407	418

### Attention !

1. En cas de non présentation des justificatifs demandés, le tarif T7 sera automatiquement appliqué (1 seul justificatif par famille si plusieurs membres inscrits)
2. Toute modification de la structure familiale pourra être prise en compte avant le 1er octobre 2018.

# RAPPEL .RAPPEL ...RAPPEL ...RAPPEL ... RAPPEL

Chaque élève sera informé de son futur niveau de Formation Musicale en fin d'année !  
Les résultats des examens de fin de cycle seront affichés dans le hall au conservatoire fin juin (1C4, 2C4)

## CURSUS INSTRUMENTAL

### PRATIQUE COLLECTIVE

Le choix de la pratique collective se fait en fonction de l'instrument et du niveau.

*(voir dépliant spécifique)*

La **Danse** peut être considérée, en cas de double cursus, comme une pratique collective du cursus instrumental.

*Attention ! Ce choix n'exonère pas du règlement des droits d'inscription du 2ème cursus.*

### FORMATION MUSICALE

La Formation Musicale est obligatoire jusqu'en fin de 2<sup>e</sup> cycle. Elle permet l'acquisition du langage commun partagé par tous les musiciens.

### INSTRUMENT

Le passage dans le cycle supérieur est déterminé par l'examen de fin d'année pour les inter-cycles. A l'intérieur d'un même cycle la progression se fait automatiquement.

*(Pour un changement d'instrument ou de professeur prendre contact avec le conservatoire).*

## CURSUS VOIX

### FORMATION MUSICALE

La Formation Musicale est obligatoire dans la Filière Voix, comme dans la Filière instrumentale.

Elle est désormais obligatoire jusqu'en fin de 2C2. Au delà, les élèves pourront poursuivre une orientation spécifique en Formation Musicale Chanteur.

### NIVEAUX DE CHŒUR

Le passage dans les niveaux de chœur est déterminé par l'équipe pédagogique lors des évaluations en fonction des acquis de chacun et de l'organisation de la Filière.

### ATELIERS VOCAUX

L'admission dans les ateliers de technique vocale se fera à la rentrée.

Les élèves seront alors répartis en fonction de leur pupitre et de leurs compétences acquises ou à acquérir.

## CURSUS DANSE

Les changements de cycle sont déterminés par des examens.

La progression dans les différentes phases de chaque cycle se fait ensuite en fonction du niveau et des acquis de chaque élève, de sa progression personnelle et de la décision des professeurs.

Il est en effet indispensable que les classes soient homogènes et puissent travailler au même niveau d'exigence.

Les élèves demandent à être admis dans les classes de Classique et de Contemporain dès la fin de l'année pour l'organisation des classes dès la rentrée suivante.

Ils peuvent suivre la totalité des classes (cursus complet + cursus complémentaires) en fonction des places disponibles et des choix des professeurs.

## ENGAGEMENT DE L'ELEVE

En faisant son inscription, l'élève ou son représentant légal,

- ◆ déclare avoir pris connaissance du cursus général des études, des modalités du présent dossier d'inscription, et des tarifs annuels d'inscription au Conservatoire .
- ◆ s'engage à suivre l'ensemble du cursus d'études qui lui incombe.
- ◆ s'engage à régler la totalité des frais de scolarité de l'année en cours.
- ◆ s'engage à fournir un justificatif (courrier/mail) pour toute absence à un cours. **Après 3 absences non justifiées, il sera considéré comme démissionnaire.**
- ◆ a bien compris qu'aucun remboursement ne sera possible quels que soient les motifs qui empêchent sa scolarisation dans l'établissement.

## LOCATION D'INSTRUMENTS

Le conservatoire peut mettre à disposition des élèves certains instruments en prêt gratuit (selon disciplines). Ils sont attribués en priorité aux élèves débutants et dans la limite du stock disponible.

Prévoir d'apporter une **attestation d'assurance mentionnant les références de l'instrument** couvrant les risques liés à ce prêt.

**Voir conditions au Conservatoire**

# PLANNING

DE JUIN A SEPTEMBRE 2018

Merci de vous y conformer strictement afin d'en faciliter le bon déroulement

## TESTS

POUR LES ELEVES DÉJÀ INSCRITS AU CONSERVATOIRE  
(INSTRUMENTS / FM / FILIERE VOIX et DANSE)

- QUI SOUHAITENT INTEGRER L'UNE DES FILIERES DU CONSERVATOIRE
- QUI SOUHAITENT CHANGER DE FILIERE OU D'INSTRUMENT

**MUSIQUE et DANSE le mercredi 27 juin 2018**

Il est indispensable de prendre RDV pour ces tests à la scolarité du Conservatoire (au dépôt du dossier).



## CALENDRIER D'INSCRIPTIONS AUX COURS COLLECTIFS

(Formation Musicale, Chorales, Orchestres...)

DATES	HORAIRES	NIVEAU FORMATION MUSICALE
Lundi 3 septembre 2018	De 18h à 19h	Familles nombreuses (à partir de 2 enfants de la même famille inscrits au Conservatoire)
Mardi 4 septembre 2018	De 18h à 19h	INITIATION + TRONC COMMUN
Mercredi 5 septembre 2018	De 17h à 18h	1C3
	De 18h à 19h	1C4
Jeudi 6 septembre 2018	De 18h à 19h	1C1 + 1C1 Grands Débutants
Vendredi 7 septembre 2018	De 17h30 à 18h30	1C2
	De 18h30 à 19h30	2ème cycle + Pratiques Collectives seules

ATTENTION : les 3ème cycles en FM ne sont pas concernés par ce calendrier

**Lundi 10 septembre 2018**

De 17h à 19h : RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS D'INSTRUMENTS  
et MUSIQUE DE CHAMBRE (pour fixer les horaires de cours pour l'année)

**DEBUT DES COURS : Mercredi 12 septembre 2018**